

**SITUATION DE LA FAMILLE**

J'habite la même commune que l'école. Mon enfant **prend le car pour aller à la cantine ou au périscolaire.**

J'habite dans une autre commune que celle de l'école de mon enfant. **Le transport pour aller à l'école est géré par FLUO.**

J'habite la même commune que l'école, mais mon enfant est gardé dans une autre commune par un proche ou une assistante maternelle.

**PROCEDURE D'INSCRIPTION**

Je ne m'inscris pas sur FLUO. Je dois m'inscrire auprès de l'organisateur de la cantine et du périscolaire



Contact : **RENSEIGNER INFO** SIS / périscolaire

Je m'inscris sur FLUO et je suis les étapes.

Lien : <https://inscriptions-scolaires.fluo.eu/>



Si j'ai besoin d'un autre transport pour **faire garder mon enfant chez une assistante maternelle ou un proche**, je crée une seconde demande et je sélectionne « mode de garde ». L'adresse est celle de la personne qui garde (« responsable légal 2 »)



**Je ne reçois pas de carte simplicité.** Mon enfant figure sur la liste des élèves transportés transmise par la Région au transporteur et au RPI.

**Je m'inscris sur FLUO**

Lien : <https://inscriptions-scolaires.fluo.eu/>

Je précise :

« l'utilisateur habite à une adresse différente de celle de son représentant légal ».

Je mets l'adresse de la personne qui le garde.



**Je ne reçois pas de carte simplicité.** Mon enfant figure sur la liste des élèves transportés transmise par la Région au transporteur et au RPI.

**Le trajet du midi vers la maison / assistante maternelle est bien compris dans le transport, même s'il ne s'affiche pas à l'écran.**

## Zoom sur le périscolaire

### SITUATION DE LA FAMILLE

J'habite la même commune que l'école.  
Mon enfant **prend le car pour aller à la cantine ou au périscolaire.**

Je ne m'inscris pas sur FLUO. Je dois m'inscrire auprès de l'organisateur de la cantine et du périscolaire

J'habite dans une autre commune que celle de l'école de mon enfant. Le transport pour aller à l'école est géré par FLUO.

Si mon enfant va au périscolaire, le transport école-périscolaire est géré par l'organisateur du périscolaire (mairie, SIS, association).  
Je m'inscris auprès de cet organisateur.

J'habite la même commune que l'école, mais mon enfant est gardé dans une autre commune par un proche ou une assistante maternelle

Contact : **RENSEIGNER INFO** SIS / périscolaire

La liste des enfants qui utilisent l'autocar pour le transport lié au périscolaire est transmise par l'organisateur à la Région Grand Est.

Le transporteur en aura une copie, qui autorise votre enfant à emprunter le véhicule.